



Cameroon - Accaparement des terres: 244 fermiers camerounais portent plainte contre SGSOC, ex-filiale de la firme américaine Herakles



Par **Géraldine IVAHA** | Cameroon-Info.Net
🕒 YAOUNDE - 05-Oct-2016 - 16h36 👁 1453

0

[TWEET](#)

[SHARE](#)

[g+](#)

[PIN](#)



244 fermiers camerounais portent plainte contre SGSOC

© Archives

Greenpeace Afrique informe que 244 fermiers camerounais ont porté plainte le 27 septembre contre la plantation de palmiers à huile de Sithe Global Sustainable Oils Cameroon (SGSOC), ex-

Bangem, dans le Sud-Ouest, pour violation du droit de propriété.

244 fermiers camerounais portent plainte contre SGSOC, ex-filiale de la firme américaine Herakles, pour violation de propriété. La première audience a été fixée au 9 novembre 2016. Parmi les plaignants, 231 sont originaires du village de Nguti, dont la population avait demandé à ce que l'entreprise respecte une zone tampon de 5 km autour de leurs fermes. Ce qui n'a pas été le cas.

«Comment allons-nous vivre si SGSOC prend nos plantations ? Comment allons-nous manger ?», s'interroge Susan Tah Agbo, une mère de famille qui soutient 24 personnes grâce à 20 hectares de terres. «Je n'ai rien d'autre. Je ne veux pas qu'on me donne de l'argent, qui sait combien de temps ça durera ? Ca ne pourra pas aider mes enfants et petits-enfants, mais ma terre si, car j'ai des récoltes chaque année», ajoute-t-elle.

À Babensi II, 13 fermiers sont aussi allés en justice après que SGSOC leur a confisqué leurs terres, sans aucune consultation ni accord préalable. «Les activités de SGSOC sont entachées d'illégalités», explique Sylvie Djacbou Deugoue, chargée de campagne forêt chez Greenpeace Afrique. «Non seulement leur convention d'établissement avec l'État viole le droit camerounais, mais ils ont aussi coupé la forêt sans autorisation, intimidé plusieurs chefs traditionnels, et utilisés des pots-de-vin et fait des promesses encore non tenues pour obtenir les faveurs des autorités locales», ajoute Sylvie Djacbou

SGSOC qui possède une concession d'environ 20 000 hectares pour développer une plantation de palmiers à huile, était détenue jusqu'en 2015 par Herakles Farms, une société américaine. De nouveaux investisseurs ont nommé le Britannique Jonathan Johnson-Watts comme chef d'exploitation. Le bail foncier provisoire accordé par décret présidentiel en novembre 2013 à l'entreprise agro-industrielle expire ce mois de novembre, indique Le Quotidien de l'Économie.

Auteur:



Géraldine IVAHA

✉ contact@cameroon-info.net

🐦 [@givahaCIN](https://twitter.com/givahaCIN)

E-mail  0

Google+ 

Tweet 

Partagez 

> 0 COMMENTAIRE(S)
FACEBOOK

> 0 COMMENTAIRE CIN

Username: